

occupée. On y voit un outillage très compliqué, deux grands "planers" uno dizaino de "buz planers," un "Gray-wood planor," sans compter les scies à découpage, les machines à moulures, les mortaiseuses, etc.

Les ateliers PETERS sont complets par eux-mêmes, et sous ce rapport sont uniques dans le genre à Québec. Rien ne se fait hors de la maison. Il y a au rez-de-chaussée de spacieuses boutiques de forgo dont les feux sont soufflés à la vapeur. Il y a même une boutique de charronnage pour la fabrication des camions de l'établissement. Si une pièce se brise, elle est vite réparée sur place.

Pour actionner cette mécanique compliquée, il y a au rez-de-chaussée deux machines jumelles de cont chevaux-vapeur chacune, munies d'un volant de douze pieds de diamètre, qui marchent depuis un quart de siècle.

On sort de là émerveillé et plus que jamais convaincu que la multiplication et le perfectionnement des machines, loin de tuer la main-d'œuvre, améliore son sort, relève son niveau et lui ouvre de nouveaux horizons.

—o-x-o-x-o—

CARNET DU RÉDACTEUR

M. Badger, le gérant de la Compagnie de Pouvoir Electrique Montmorenci, a promis à plusieurs clients de leur procurer des moteurs électriques pour la fin de ce mois.

S'il exécute ces promesses, nous lui rendrons la justice de le constater loyalement.

x

On a fait beaucoup de tapage parceque dans la rédaction primitive du règlement municipal au sujet de l'Electrique, la Terrasse s'appelait Frontenac au lieu de Dufferin.

Il paraît que ni les uns ni les autres n'avaient raison. L'ancienne plateforme s'appelait tout simplement Durham, et n'a jamais perdu son nom, et c'était justement de cette partie qu'il s'agissait.

Que de temps perdu pour des mots! *What's in a name? a rose by any other name would smell as sweet.* disait Shakespeare dans un de ses meilleurs moments.

x

Une idée nouvelle pour les banques.

En France, le taux d'intérêt sur les dépôts n'est pas uniforme comme chez nous. Il augmente en raison directe de la durée du dépôt. Ainsi, le maximum n'est la-bas que de 4 p. c., et n'est payé que sur l'argent déposé pour quatre ans. Les dépôts de 2 ans ne paient que 2½ par cent, et la proportion est encore moindre pour les dépôts remboursables à demande.

Nous ignorons jusqu'à quel point cet exemple est susceptible d'imitation; mais

une chose certaine, c'est que, si le taux des dépôts subissait une réduction quelconque, le capital serait moins friand de dormir à la banque et chercherait des placements plus avantageux pour l'industrie et le progrès.

x

La récolte a belle apparence, mais, dans notre bonne province de Québec, il faut s'en tenir à ce vague cliché, faute de statistiques agricoles.

Il y a quelques années, le gouvernement provincial publiait au commencement de chaque mois un bulletin des récoltes pour chaque comté. Ce service est par la suite tombé en désuétude, pour une raison ou pour une autre.

Si nous comprenons bien, la grande objection, c'est que les secrétaires trésoriers des municipalités se montraient récalcitrants, et refusaient de répondre au questionnaire officiel qui leur était distribué tous les mois. C'est regrettable, car sans ces statistiques, il est impossible de se rendre compte du mouvement agricole.

Castario est bien en avant de nous sous ce rapport. Son service de statistiques municipales, qui existe depuis quinze ans sous l'habile direction de M. A. Blue, est parfait et a notablement contribué au progrès agricole et commercial de la Province.

Au lieu de se chicaner souvent sur des riens, nos législateurs provinciaux feraient une œuvre éminemment utile en s'occupant un peu de cette question. Ils auraient du coup pour eux le suffrage des hommes d'affaires.

+

1. Pourquoi l'Electrique de Québec n'est-il pas construit par une compagnie locale, avec de l'argent du pays?

\$300,000, ce n'était pas la mer à boire, et il est bien connu que les Electriques sont des placements payants. Déplorons le fait, mais ne cherchons pas à l'élucider. Les récriminations seraient bien inutiles.

On nous dit que l'autorité municipale a depuis deux ans donné toutes les chances à la Compagnie des chars urbains de la Basse-Ville, qu'on lui a offert le droit de passage sur toutes les rues, etc., mais qu'elle a fait la sourde oreille. S'il en est ainsi, on peut dire que voilà des gens mal avisés qui ont refusé leur pain blanc.

A en juger par l'expérience d'ailleurs, nous plaignons leur stock. Ils auraient mieux fait de suivre l'exemple de la Compagnie de Montréal qui en quelques semaines a substitué l'électricité aux chevaux et a ainsi évité la catastrophe de celle d'Ottawa.

A propos, nous tenons de bonne source que par sa charte la Compagnie du tramway de la Basse-Ville et de St-Roch avait le droit de parcourir toutes les rues de la ville, privilège dont elle ne s'est jamais

prévalué. Cette fois, les précautions sont prises et l'Electrique devra sillonner la Haute comme la Basse Ville.

Les anciens nous rappellent que le tramway de la Basse-Ville eut des débuts encore plus orageux que l'Electrique, et qu'il fallut envoyer un détachement de police pour assurer la libre circulation des premiers omnibus. La suite a prouvé que le progrès finit toujours par l'emporter.

x

Lady Aberdeen poursuit toujours l'œuvre philanthropique à laquelle elle cherche à associer les dames canadiennes.

Au début, il y a eu hésitation marquée. Josette, qui est essentiellement pot-au-feu et tout au plus bas bleu, mais jamais au delà du seuil de son salon, ne paraissait pas bien comprendre ce qu'on attendait d'elle, et, sans le prestige officiel de la zélatrice, l'affaire était à l'eau. Mais, à mesure que Lady Aberdeen développe ses projets, les hésitations se dissipent et l'on comprend mieux la grande et noble idée qui les inspire.

Ce n'est pas des droits de la femme, mais de ses devoirs, qu'il s'agit. Pour notre part, nous avons toujours pensé que la femme à son rôle à jouer, son mot à dire dans l'organisation sociale. L'entraînement des servantes, le sort des filles de manufactures, la promiscuité des femmes de mauvaise vie dans les prisons, la cause de la tempérance, voilà autant de questions publiques sur lesquelles les hommes ne sont pas toujours les meilleurs juges.

Les sujets ne manqueront point, du reste, à l'Association des Femmes. Il y a tant de choses imparfaites ici bas. Par exemple, nous croyons le temps venu pour réformer profondément le programme des couvents de cette province, et les assimiler à ceux des États Unis ou des provinces anglaises.

Une chose qui nous paraît déplorablement négligée chez nos charmantes jeunes compatriotes, c'est la pédagogie, aussi nécessaire à la mère de famille qu'à l'institutrice. Il ne serait pas mal de leur faire lire Pestalozzi et les autres sages qui ont écrit sur la matière. Cela les préparerait mieux aux graves responsabilités qui les attendent plus tard, et nous pouvons dire sans manquer de galanterie qu'elles élèveraient mieux leurs enfants.

Succession du Rév. F. H. Bélanger

Curé de St-Roch

Toutes les personnes endettées envers la succession de feu l'abbé F. H. BELANGER sont priées de régler immédiatement et celles qui ont des réclamations de produire leurs comptes entre les mains du soussigné.

JOS. GAUTHIER, Peintre, Exécuteur-testamentaire, 292 rue St-Joseph.